

AKTUELL

ARCELORMITTAL

Temps orageux

Luc Caregari

Est-ce un coup de com' de l'OGBL en pleine campagne des élections sociales ? En tout cas, dans le dossier Arcelormittal, les ponts entre syndicats et patronat semblent coupés - et la menace d'une grève se concrétise.

Après l'aventure chinoise de Cargolux, voilà un autre dossier épineux qui attend le nouveau gouvernement en train de se former. Certes, parler d'Arcelormittal sans penser aux conflits sociaux qui agitent l'entreprise sans cesse depuis la reprise en 2006 est devenu quasiment impossible. Mais pourtant, dans chaque relation tumultueuse, il y a des hauts et des bas. Et après avoir traversé une période plutôt calme - notamment suite de l'intervention de la Commission européenne - la tension vient de remonter de plusieurs crans. Il est vrai aussi que ce nouveau conflit était anticipé par l'OGBL, qui savait que les négociations autour de la nouvelle convention collective - l'ancienne ayant été unilatéralement dénoncée par Arcelormittal - ne seraient pas du gâteau. Ces négociations se trouvaient déjà en phase terminale, vu que la nouvelle convention aurait dû prendre effet début décembre.

La tactique de la « compétitivité »

Mais voilà qu'Arcelormittal, sans doute dans un de ces accès de magnanimité qu'on lui connaît si bien, a annoncé à la presse le 24 novembre qu'il étendrait la validité de ladite convention jusqu'au 15 décembre. Cela parce qu'Arcelormittal souhaite intégrer un « plan de compétitivité » à la nouvelle convention. Pour Jean-Claude Bernardini, le secrétaire syndical de l'OGBL en charge de la sidérurgie, ce « plan de compétitivité » relève plutôt de la farce : « C'est une notion qui ne fait pas de sens à mes yeux. Concrètement, ce qu'Arcelormittal souhaite faire passer avec ce plan, ce sont dix jours de congé de moins par an et un blocage des salaires sur trois ans. En fait, il s'agit là de revendications patronales qui étaient de toute façon sur la table pendant les négociations des six derniers mois et auxquelles l'OGBL s'est toujours refusé. » Et d'ajouter qu'il s'agirait plutôt



d'une tactique pour forcer leurs revendications, que d'un vrai « plan ».

D'ailleurs, à propos de plan : l'OGBL a toujours demandé qu'Arcelormittal étale son plan industriel, détaillant les investissements futurs, les embauches et les technologies que l'entreprise souhaiterait développer. Or, jusqu'à présent, sur ce plan-là, le géant de l'acier ne s'est pas vraiment montré loquace. La seule chose qui est sûre, c'est que le nouveau laminoir de Belval promis dans les accords LUX2016, ne sera pas construit - même si une modernisation du laminoir existant est bel et bien prévue. Ce qui explique aussi que la somme des investissements promis par Arcelormittal dans le cadre des accords LUX2016 s'est réduite considérablement de 400 millions d'euros à environ la moitié. « Et encore, il faut savoir que dans ces chiffres sont aussi comptabilisés des investissements absolument cruciaux pour la maintenance des infrastructures en place. En d'autres mots, s'ils ne les investissent pas, leur équipement se détériorera de toute façon », explique Bernardini, qui récuse d'ailleurs aussi tout soupçon de coup électoral en renvoyant sur le fait que c'était bien la direction d'Arcelormittal qui, en dénonçant la convention collective il y a un an, a mis en branle ces négociations.

En tout cas, l'OGBL est prêt à tirer un premier coup de semonce mardi prochain en manifestant à Esch entre les Terres Rouges et le domaine du Schlassgoart - où se trouvent encore quelques-uns des bureaux d'Arcelormittal. Une manifestation OGBL donc, mais à laquelle se joindront les militants LCGB, à l'invitation du syndicat majoritaire. Et si ce premier coup de gueule ne suffira pas à faire bouger la direction d'Arcelormittal, les syndicats auront déjà obtenu un feu orange pour enclencher une grève.

SHORT NEWS

38.000 femmes à temps partiel

(lm) - On est loin de l'égalité des sexes devant le travail, voilà le premier enseignement à tirer des chiffres de 2012 sur l'emploi à temps partiel, publiés lundi dernier par le Statec. Plus d'un tiers des femmes actives travaillent à temps partiel, et plus de cinq sixièmes de ce type d'emploi sont occupés par des femmes. Du côté des hommes, moins de cinq pour cent travaillent à temps partiel. De surcroît, le nombre d'enfants du ménage n'influe pas sur ce taux chez les hommes, mais bien chez les femmes : plus de la moitié des mères ayant trois enfants ou plus ne travaillent qu'à temps partiel. Notons que les branches ayant le taux de temps partiel le plus élevé sont aussi les plus féminisées, comme le nettoyage de bureaux et les soins de santé. Hélas, le Statec ne donne pas d'indications sur les relations de cause à effet. Notons encore qu'au Luxembourg, la part des travailleur-se-s à temps partiel involontaires est relativement faible : 13,7 % des personnes indiquent comme motif qu'elles n'ont pas trouvé un emploi à temps plein, alors que ce taux est de 27,7 % pour l'ensemble de l'Union européenne.

Déi Lénk zieht Bilanz nach den Wahlen

(avt) - Anlässlich einer Pressekonferenz forderte Déi Lénk einen wirklichen Paradigmenwechsel. Sie sieht in den beiden Regierungsparteien die Verlierer der Wahlen und in den Einbußen von bis zu 3 % in ihren Wahlbezirken eine Abstrafung der WählerInnen für den „Machtmissbrauch“, für den die zahlreichen Affären der letzten Jahre symptomatisch stehen. Auch den Stimmenverlust der Grünen führt Déi Lénk darauf zurück, dass sie diese Politik toleriert hätten. Zwar attestiert sie Etienne Schneider eine „Palastrevolution“, doch bei Lichte betrachtet sei das politische Kräfteverhältnis nach der Wahl mit der CSV als stärkster Partei und einer Stärkung der Rechten durch die DP noch immer gleich. Déi Lénk warnt vor übereiliger Euphorie angesichts des Wahlausgangs. Der „Modernisierungsprozess“ sei zwar in aller Munde, könne jedoch nur gelingen, wenn eine Debatte um die Verfassungsreform unter Bürgerbeteiligung stattfände und das Politikverständnis grundlegend überdacht werde. Dringenden Handlungsbedarf sieht Déi Lénk beim Datenschutz, den Selbstbestimmungsrechten der BürgerInnen und darin, der „Verfälschung der Politik“ entgegenzuwirken. Sie fordert eine Begrenzung der Mandatsdauer, sowie einen Deontologiekodex. Im Beginn der Koalitionsverhandlungen unter der Mitwirkung Alain Kinschs, eines klassischen Vertreters des Finanzplatzes, sieht sie einen denkbar schlechten Start.

woxx@home

Wundersame Mehrung

In den Wahlanalysen der vergangenen Woche dichtete die woxx den Grünen des Jahres 1984 vier Sitze an, die sie damals mit knapp vier Prozent der Stimmen erreicht hätten. Jetzt, bei den Wahlen 2013, kam eine andere Newcomer-Partei, die Piraten, auf knapp drei Prozent der Stimmen, konnte mit diesem Ergebnis aber kein einziges Mandat erringen. Aber so ungerecht ist unser Wahlsystem denn doch nicht: Déi Gréng Alternativ erzielte bei ihrem ersten Antreten 1984 tatsächlich „nur“ zwei Sitze, was allerdings der Feststellung, dass die Piraten ein beachtenswertes erstes Ergebnis aufzuweisen haben, nicht entgegen steht. Vier Sitze wurden es erst 1989, als die - getrennt angetretenen - Grünen zusammen 8,6 Prozent der Stimmen auf sich vereinen konnten. Der unachtsame Autor muss jetzt zur Strafe die Wahlergebnisse aller Parteien seit 1945 auswendig lernen und sämtliche möglichen aber verpassten Koalitionen ohne CSV-Beteiligung per SMS an den CSV-Präsidenten übermitteln.